



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUDGER

**CHANGEMENT DE DATE  
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 10 OCTOBRE 2017**

---

Aux contribuables de la susdite municipalité

# **AVIS PUBLIC**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Julie Létourneau, directrice générale / secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Ludger, que :

Conformément à la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*, la séance ordinaire du conseil municipal doit être tenue 30 jours précédant les élections municipales, lesquelles auront lieu le 5 novembre 2017.

**La séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Ludger devant avoir lieu le 10 octobre 2017 à 19 h 30 aura lieu le 3 octobre 2017 à 19 h 30 à la salle du Conseil sis au 212 La Salle, 2<sup>e</sup> étage, Saint-Ludger.**

DONNÉ à Saint-Ludger, ce 16 août 2017



JULIE LÉTOURNEAU

Directrice générale / secrétaire-trésorière